

Lachaux, Claude, Lacorne, Denis, Lamoureux, Christian (avec le concours de Marie-Hélène Labbé) : *De l'Arme Économique*. Fondation pour les Études de Défense Nationale. Collection les Septs Épées, Paris, 1987, 406 p.

Jacques Fontanel

Volume 19, Number 3, 1988

L'espace extra-atmosphérique et le Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702392ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702392ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fontanel, J. (1988). Review of [Lachaux, Claude, Lacorne, Denis, Lamoureux, Christian (avec le concours de Marie-Hélène Labbé) : *De l'Arme Économique*. Fondation pour les Études de Défense Nationale. Collection les Septs Épées, Paris, 1987, 406 p.] *Études internationales*, 19(3), 567–570.  
<https://doi.org/10.7202/702392ar>

ve, et nous convainc certainement de l'utilité de ce type d'approche. Mais, et c'est là le consensus très net parmi les étudiants qui ont lu le chapitre de D. Singer, le parcours des 25 pages requiert une disposition d'endurance assez spéciale si l'on veut passer à travers!

La septième et dernière partie est constituée du chapitre de B. Korany qui conclut sur l'éternel « Où en sommes-nous? » avec une analyse des récentes contributions de l'école néo-réaliste (Waltz et Gilpin) et de ceux qui étudient le rôle de l'État, dans les relations internationales. Le plaidoyer de B. Korany, en faveur d'une recherche et de paradigmes qui aillent « au-delà de l'*Apple Pie* Anglo-saxon, » est fortement recommandable, d'autant plus qu'il semble y avoir un consensus émergent et beaucoup moins ethnocentrique qu'avant, sur les concepts de base dans l'analyse de la politique mondiale. Une huitième partie (en annexe) ramasse sur 50 pages une foule de données utiles et de tableaux, qui décrivent la complexité et les grands écarts politiques et économiques dans le monde.

En somme, l'ouvrage piloté par Bahgat Korany a atteint son objectif principal, celui de nous offrir enfin un excellent texte de base dans la littérature française, et surtout québécoise, sur la théorie des relations internationales. Ce livre devrait recevoir tout le mérite qui lui revient et être utilisé abondamment dans les cours universitaires en relations internationales. L'effort investi témoigne de l'ardeur et de la détermination de B. Korany et du Centre québécois de relations internationales, à réaliser cet objectif.

Charles-Philippe DAVID

*Collège militaire royal de Saint-Jean  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec*

LACHAUX, Claude, LACORNE, Denis, LAMOUREUX, Christian (avec le concours de Marie-Hélène LABBÉ): *De l'Arme Économique*. Fondation pour les Études de Défense Nationale. Collection les Sept Épées, Paris, 1987, 406 p.

L'arme économique est très ancienne, mais elle a connu un renouveau certain depuis

la fin de la dernière guerre mondiale, même si elle reste paradoxalement assez mal étudiée. Après une étude historique des sanctions les plus marquantes de ces 40 dernières années, les auteurs analysent la nature, les formes et l'efficacité de ces sanctions, avant d'aborder le problème spécifique de l'arme économique dans les relations Est-Ouest.

1) *L'Union soviétique* n'a utilisé l'arme économique qu'à l'encontre de ses alliés, comme instrument de pression pour favoriser la « normalisation » de l'idéologie ou du fonctionnement économique du pays ami. Staline, notamment, exigeait un alignement total des États communistes aux thèses et conceptions soviétiques et il souhaitait favoriser l'essor de la division internationale socialiste du travail. La Yougoslavie s'étant vu réserver une spécialisation agricole et minière, Tito soucieux d'indépendance et de développement économique, renâcla et présenta en 1947 un plan quinquennal très ambitieux, fondé sur l'industrie lourde et l'aide de l'URSS. Staline condamna les dirigeants yougoslaves et en juin 1949, il fut décrété par le Kominform un embargo complet à l'encontre de la Yougoslavie. Économiquement, la Yougoslavie fut amenée à modifier son plan, à fonder son développement sur l'agriculture et les ressources minières et à faire appel aux capitaux occidentaux sur une base purement commerciale et bilatérale. L'embargo fut un échec, mais il coûta cher à la Yougoslavie.

Cette situation se renouvela avec l'Albanie qui, en 1960, soutenait les positions chinoises. Après un long processus de dégradation, les relations diplomatiques et commerciales avec l'Albanie étaient rompues par l'URSS, mais les autres pays européens continuèrent à commercer avec l'Albanie, sans d'ailleurs se substituer complètement à elle. L'Albanie se tourna vers la Chine qui lui apporta son aide idéologique et économique, mais la sanction économique fut rude. Les occidentaux ne jouèrent aucun rôle de remplacement, contrairement au cas yougoslave.

La Chine de Mao avait quatre divergences fondamentales avec l'URSS et ce dès 1956: la coexistence pacifique, le passage pacifique au socialisme, la condamnation du

culte de Staline et des frontières non reconnues. En 1960, après le rappel des experts soviétiques, progressivement l'URSS accrut sa pression en l'élargissant aux matériels, aux équipements puis aux produits pétroliers. Les sanctions désorganisèrent l'économie chinoise. L'URSS essaya de diviser l'équipe au pouvoir et les pays occidentaux furent peu solidaires concernant l'attitude à tenir à l'égard de la Chine, mais les résultats furent décevants pour le pays sanctionneur et lourd économiquement pour le pays sanctionné.

L'embargologie soviétique s'est exercée sur les échanges commerciaux, scientifiques et techniques, sur des pays très unilatéralement dépendants. Les sanctions soviétiques ont porté leurs fruits dans leurs aspects négatifs (retards de développement, type de développement...) mais les dirigeants en place y ont gagné solidité et légitimité, même s'ils n'en ont pas profité pour passer dans le camp adverse. C'est probablement pourquoi, bien souvent, l'arme militaire (emploi et menace) a été préférée pour lutter contre la contestation des pays frères.

2) *Les États-Unis* ont largement utilisé l'arme économique, notamment à l'égard de Cuba, de l'URSS et de l'Iran. Pour Cuba, la décision fut prise à l'issue d'un long processus de dégradation des relations économiques, dû principalement aux accords soviéto-cubains, aux nationalisations, aux conflits avec les sociétés pétrolières américaines. Le gouvernement américain chercha à la fois à faciliter le renversement de Castro et à promouvoir un embargo économique. Cette politique fut un échec. Plusieurs raisons peuvent être avancées: surestimation de la vulnérabilité de Cuba, croyance dans l'action des sanctions sur le comportement politique des dirigeants des pays sanctionnés, sous-estimation de la force de résistance du pays-cible, surévaluation de la valeur stratégique des biens concernés, sous-estimation des capacités d'intervention des pays tiers et de leur apport en matériels de substitution, surestimation de l'efficacité des moyens de la diplomatie multilatérale, échec des actions mi-militaires, mi-économiques, incapacité d'anticiper les effets politiques pervers que provoque un embargo (sursaut patriotique, répression interne, etc...).

À l'égard de l'URSS, l'embargo décidé par Carter a été mal géré et mal étudié. S'il a eu un impact certain sur l'économie soviétique, il a conduit cette dernière à rechercher à la fois l'autosuffisance alimentaire et la diversification de ses fournisseurs. En outre, l'agriculture américaine en crise avait (et a toujours) besoin d'exporter pour survivre, compte tenu de son fort endettement. Les résultats semblent négatifs pour les deux opposants, mais surtout pour les États-Unis.

En ce qui concerne l'Iran, à la suite de l'affaire des otages, Carter décidait l'interdiction d'importation du pétrole iranien, le gel de tous les avoirs iraniens dans les banques américaines aux États-Unis et hors des États-Unis et l'embargo commercial. Après l'échec de la mission militaire, les otages furent libérés en échange du déblocage des avoirs.

3) *Les sanctions multilatérales* ont été soit occidentales (Pologne), soit quasi mondiales (Rhodésie). Après le coup de force de Jaruzelski, Reagan annonça une série de sanctions financières et commerciales contre la Pologne. Puis des sanctions particulières s'adressèrent à l'URSS, notamment dans le cadre des exportations gazières et pétrolières. Les pays de l'Alliance refusèrent l'octroi de nouveaux crédits commerciaux à la Pologne et le rééchelonnement de la dette sous trois conditions: levée de la loi martiale, libération des personnes internées et reprise du dialogue avec Solidarité et l'Église. Cependant, les pays de l'Alliance continuèrent à acheter le charbon polonais, afin de permettre le remboursement éventuel des dettes de la Pologne. En 1983, Lech Walesa demanda lui-même la suppression des sanctions. Baldwin pense malgré tout que les menaces à l'égard de l'URSS l'ont dissuadé d'une intervention militaire en Pologne.

Dans le cas rhodésien, après la proclamation de l'indépendance par la minorité blanche, la Grande-Bretagne d'abord pour son propre compte, puis le Conseil de Sécurité pour l'ensemble des membres des Nations Unies imposèrent des sanctions obligatoires à l'encontre de la Rhodésie, tendant à faire cesser toute relation commerciale, financière, personnelle, aérienne, etc. Malgré la vulnéra-

bilité de l'économie rhodésienne, les sanctions furent un échec, car au départ au moins, elles renforcèrent la cohésion de la minorité blanche, la répression et l'intégration simultanée de la majorité noire. L'embargo fut coûteux, mais pas très efficace d'autant que l'amendement Byrd, voté par le Congrès américain, lui enleva tout effet dissuasif. Le revirement de Carter conduisit à l'effondrement du régime Smith, car les dépenses militaires s'accroissaient alors que le commerce extérieur s'effondrait. Le poids des sanctions facilita une solution négociée, mais il ne fut jamais déterminant.

4) *Le concept de guerre économique* est alors contesté par les auteurs, car il est contradictoire et confus, allant de l'action militaire en vue d'un affaiblissement économique, à l'ensemble des relations économiques internationales conflictuelles, dans un monde inégalitaire. La guerre économique a pour but d'affaiblir toute l'économie du pays-cible et elle implique l'embargo complet, afin de limiter la puissance militaire de l'ennemi potentiel. Le concept est inutile, car il est soit synonyme de concurrence, soit il signifie l'existence d'un embargo stratégique, soit encore, il se confond avec les sanctions.

5) *Un embargo stratégique* vise à contrôler ou à interdire l'exportation vers le pays-cible de biens, services et technologies susceptibles d'apporter une contribution directe et significative à son potentiel militaire (COCOM). Le contrôle des technologies critiques fait l'objet de controverses, sur la nature des technologies à surveiller, notamment celles à double usage militaire et civil, susceptibles de contribuer directement et de manière significative au développement des systèmes d'armes de l'URSS. Pour Baldwin, les produits stratégiques sont les produits non substituables dont l'élasticité de la demande est faible. Le blé est alors un produit stratégique dans les relations entre les États-Unis et l'URSS. Il faudrait être guidé par la loi des avantages comparatifs et par la loi de la fongibilité des ressources. Le COCOM établit des contrôles multilatéraux et il définit trois listes : matériels de guerre, énergie atomique et produits civils. Il y a des dérogations possibles et la sévérité des contrôles dépend des tensions internatio-

nales. Le COCOM n'est pas une machine de guerre dirigée contre Moscou, ce n'est pas non plus un instrument politique ou un coordonnateur de sanctions, c'est un organisme de défense préventive. Les relations intra-COCOM sont souvent difficiles, compte tenu des intérêts économiques en jeu. Le coût des contrôles est très difficile à calculer, mais il y a trop de tentatives de transferts clandestins de technologie, pour que cet embargo stratégique permanent ne pose pas réellement de problèmes aux pays de l'est. Il faudrait que le COCOM cède moins au goût du secret et qu'il fasse de véritables études économiques sur les conséquences de ses décisions.

6) *Les sanctions économiques* manifestent la volonté d'un État de modifier l'ordre économique normal qui le lie à un autre État. L'objectif visé est politique (changement limité de la politique du pays visé, déstabilisation du gouvernement, interruption d'une opération militaire de faible ampleur, diminution du potentiel militaire, promotion d'une idéologie), les moyens sont économiques, les acteurs sont des États. Le problème est l'adéquation des moyens aux objectifs. Pour la plupart des analystes, les sanctions économiques sont inefficaces et elles auraient des effets boomerangs. Pourquoi donc sont-elles appliquées ? La mesure des résultats est difficile, car il y a souvent une pluralité des objectifs et les coûts sont relatifs et dépendent de la période envisagée. La question fondamentale est pourtant la gestion multilatérale de l'embargo. Dans l'affaire du gazoduc d'Urengoï, les Européens se sont élevés contre la politique du « linkage » avec l'URSS. Or, il y avait contradiction dans la position américaine avec le souhait d'exporter des céréales et d'empêcher les autres États de vendre leurs produits industriels. L'action portant sur l'extraterritorialité a été très mal vécue. Les États européens ont obligé les filiales à honorer leurs contrats. L'URSS peut plus facilement mener une politique d'embargo au contraire des pays occidentaux où les intérêts entre les États et les firmes privées sont souvent divergents. Le principe du monopole étatique est simple, l'embargo est la règle, le commerce est l'exception.

7) *En conclusion*, ce livre est à la fois intéressant et facile à lire. Les faits sont bien relatés et les exemples sont bien choisis (même s'il eut été utile d'étudier aussi les cas de l'Afrique du Sud et du Chili). Il aurait été judicieux toutefois d'une part de mettre en évidence les décalages de temps entre les sanctions et leurs effets économiques et politiques, et d'autre part de souligner les mesures alternatives qui auraient pu être prises avec une plus grande efficacité par le pays sanctionneur. Les présentations du COCOM, des sanctions économiques ou de l'embargo stratégique sont claires, malgré l'absence de tableaux synoptiques qui auraient facilité la synthèse des analyses présentées.

Par contre, l'analyse de la guerre économique n'emporte pas vraiment l'adhésion. S'il est vrai que ce concept est polysémique, il ne se confond pas vraiment ni avec la concurrence (dont l'objectif est d'abord de faire des profits), ni avec l'embargo stratégique (dont l'objectif premier est de réduire les potentialités technologiques de l'adversaire), ni avec les sanctions (qui interviennent ponctuellement pour modifier l'action politique d'un gouvernement). La guerre économique fait référence plutôt à un ensemble d'actions économiques ayant pour objectif d'améliorer la puissance économique, politique et militaire d'un État. Dans ces conditions, la décision économique n'a pas directement une rationalité économique (amélioration du bien-être, développement économique, recherche du profit maximum, etc.), elle se propose, même au prix d'une perte, d'accroître ou de réduire l'écart politique, économique, militaire qui sépare le pays de son adversaire potentiel. Cette critique n'enlève d'ailleurs rien à l'intérêt de ce livre, qui constitue, n'en doutons pas, le point de départ d'une réflexion plus théorique sur l'arme économique.

Jacques FONTANEL

Centre d'études de défense et sécurité internationale  
Université des Sciences sociales de Grenoble,  
France

PISCATORI, James P. *Islam in a World of Nation-States*. New York (N.Y.), Cambridge University Press, 1986, 201 p.

Ce livre se développa à partir d'un projet de recherche initié par la Royal Institute of International Affairs. L'objectif du projet est d'examiner les incidences politiques de la renaissance de l'Islam. Deux ouvrages du même auteur sont déjà publiés : *Islam in the Political Process* (« L'Islam et la Vie politique ») (Cambridge University Press, 1983) qui traite de l'influence de l'Islam dans le jeu politique à l'intérieur des pays; et *Islam in Foreign Policy* (« L'Islam et la politique extérieure ») (Cambridge University Press, 1983) qui traite de la politique extérieure de plusieurs pays. Il découlait de ces deux ouvrages une question plus large : L'Islam est-il compatible avec le nationalisme et avec les États-nations ?

C'est à cette question centrale que l'auteur s'adresse dans le présent volume. D'une part, il trace les théories légales et politiques de la tradition islamique. D'autre part, il examine l'expérience historique des Musulmans. Enfin, il analyse le consensus intellectuel contemporain dans les pays islamiques. La conclusion qu'il en tire est que l'Islam et l'État-nation peuvent être compatibles. Cette conclusion se place au niveau idéologique autant que politique, car il trouve que l'Islam admet la pluralité politique. L'auteur, en effet, est pleinement conscient qu'il ne traite pas des exigences unitaires de l'Islam et se promet de représenter l'autre côté de la médaille dans un quatrième volume dans lequel il développerait les dimensions « transnationales ». (p. 144).

Dans cet ouvrage, l'auteur démontre que la « théorie », tout en ayant des racines dans le Coran et dans les textes de théologie et du droit islamique, est en fait ce que les Musulmans croient qu'elle est. Et ce qu'ils croient est influencé par leurs besoins et par leur comportement dans le contexte historique. Ainsi, l'idée occidentale de l'État-nation est « islamisée » et devient presque naturelle à l'Islam.

Dans sa conclusion, qui forme le dernier chapitre du livre, l'auteur critique le présupposé généralement accepté que la religion et